

Facture d'électricité

n° 610051354317

du 10 Novembre 2023 (document à conserver au minimum 5 ans)



Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

0 970 818 811

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr/eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS

TSA 50210

35507 VITRE CEDEX

MONSIEUR FAICAL OUCHEN
31 PLACE DE FRANCE
91300 MASSY

Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 972 675 091

Appel non surtaxé

Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G23031542

SIRET : 88269204900027

Code NAF : 4711C

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : Version Moyenne Utilisation avec
différenciation temporelle (cf. bloc consommation
au verso)

Référence Unique de Mandat :

RPRO002303154201

Echéance de votre contrat : 31.12.2025

Préavis de résiliation : 60 jours

Période du 08/10/2023 au 07/11/2023

Consommation globale	4 671 kWh
Énergie	1 140,67 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	238,48 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	13,37 €

Montant total HT 1 392,52 €

TVA 5.5% 2,66 €

TVA 20.0% 268,82 €

Montant TTC 1 664,00 €

Le montant de la facture sera prélevé le 25 Novembre 2023

Prochaine facture vers le 30/11/2023

Prochain relevé de votre compteur planifié vers le 30 Novembre 2023

Votre adresse du site de consommation

FAF TEAM
31 PLACE DE FRANCE
91300 MASSY

N° de Point de Relève et de Mesure :

21339363144467

Profil : PRO2

Consommation annuelle estimée : 10663 kWh

Vos identifiants :



**Pour en savoir plus sur votre
facture d'énergie, rendez-vous
sur votre espace client**

espace-client-pro.fr/eni.com
Rubrique « Mon suivi de facturation »

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

610051354317

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 25 Novembre 2023 sur le compte suivant : CCBPFRPPMTG / FR761020700027232143254XXXX

M FAICAL OUCHEN

25 Novembre 2023

245G23031542

1 664,00 €

Le détail de votre facture électricité eni

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

Fourniture d'électricité du 08/10/2023 au 07/11/2023

Consommation du 08/10/2023 au 07/11/2023

Compteur n° 02207643225338	Index de départ	Index de fin	Différence	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
Heures Creuses							
Réelle du 08/10/2023 au 07/11/2023	44932	45700	768	768	195,93	150,47 €	20%
Mécanisme de Capacité	44932	45700	768	768	3,56	2,73 €	20%
Heures Pleines							
Réelle du 08/10/2023 au 07/11/2023	144926	148829	3903	3903	231,18	902,30 €	20%
Mécanisme de Capacité	144926	148829	3903	3903	21,82	85,17 €	20%
Puissances							
	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)					
Heures Creuses	36,00	Non transmise					
Heures Pleines	36,00	Non transmise					

Énergie	4 671	1 140,67 €
----------------	--------------	-------------------

Abonnement	0,00 €
-------------------	---------------

Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 08/10/2023 au 07/11/2023		8,70 €	5,5%
--	--	--------	------

Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) du 08/10/2023 au 07/11/2023	4671	1,0000	4,67 €	20%
--	------	--------	--------	-----

Taxes et Contributions	13,37 €
-------------------------------	----------------

Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques

Part variable				
Composante de soutirage - part variable			198,81 €	20%
Part fixe (assiette CTA)				
Composante de soutirage - part fixe			36,72 €	5,5%
Composante de comptage			1,66 €	5,5%
Composante de gestion			1,29 €	5,5%

Acheminement	238,48 €
---------------------	-----------------

Montant HT	1 392,52 €
-------------------	-------------------

Assiette TVA 5,5% (appliquée à l'abonnement et à la CTA)*	48,37 €
---	---------

Montant TVA 5,5%	2,66 €
------------------	--------

Assiette TVA 20,0% (appliquée aux consommations, aux prestations et services)*	1 344,15 €
--	------------

Montant TVA 20,0%	268,82 €
-------------------	----------

Montant TTC	1 664,00 €
--------------------	-------------------

* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 25 Novembre 2023

Date de règlement : 25 Novembre 2023

En cas d'absence de paiement au 25 Novembre 2023, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Votre historique de consommation

Périodes	Énergie consommée en kWh
du 08/10/2023 au 07/11/2023 (Consommation réelle)	
Heures Creuses	768
Heures Pleines	3903

du 08/09/2023 au 07/10/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		939
Heures Pleines		3853
du 08/08/2023 au 07/09/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		453
Heures Pleines		1548
du 08/07/2023 au 07/08/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		1111
Heures Pleines		4199
du 08/06/2023 au 07/07/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		1387
Heures Pleines		4765
du 08/05/2023 au 07/06/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		1168
Heures Pleines		4448
du 08/04/2023 au 07/05/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		890
Heures Pleines		3875
du 08/03/2023 au 07/04/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		855
Heures Pleines		3879
du 08/02/2023 au 07/03/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		666
Heures Pleines		2722
du 08/01/2023 au 07/02/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		792
Heures Pleines		2660
du 08/12/2022 au 07/01/2023 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		861
Heures Pleines		3537
du 08/11/2022 au 07/12/2022 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		773
Heures Pleines		3527
du 08/10/2022 au 07/11/2022 (Consommation réelle)		
Heures Creuses		1023
Heures Pleines		3612

Origine de l'électricité

81,41 % nucléaire, 11,94 % renouvelables (dont 4,97 % hydraulique, 4,12 % éolien), 1,68 % charbon, 4,31 % gaz, 0,66 % fioul et 0,00 % autres.